

RPI CELLETTES MAINE DE BOIXE
PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
Du lundi 21 mars 2022

Présents :

Mme PAPILLAUD, maire de Maine de Boixe
M. AGUESSEAU, maire de Cellettes, président du SIVOS

Mme BELLY, DDEN de Maine de Boixe
Mme DURUISSEAU, conseil de Maine de Boixe
M. DOSBAA, DDEN de Cellettes

Mme PASQUIER, déléguée des PE titulaire (CM1-CM2)
Mme NICOLAS, déléguée des PE titulaire (CM1-CM2)
Mme ROCHETEAU, déléguée des PE titulaire (CP/CE1/CE2)

Mme PAPIN, déléguée des PE titulaire (CP/CE1/CE2)
Mme BARGEON, déléguée PE titulaire (PS/MS/GS)

Mme COTAYA, Présidente de l'APE du RPI (invitée), conseillère municipale

Mme PICHON, directrice de l'école de Maine de Boixe
Mme BOURGEOIS, adjointe de l'école de Cellettes
M. DREANO-LAVERGNE, directeur de l'école de Cellettes

Excusés :

M. BEJA, Inspecteur de l'Education Nationale, Mme DALLET, élue Maine de Boixe, Mme MIGNOT, déléguée PE titulaire (PS/MS/GS)

La séance est ouverte par le Président, M. DREANO-LAVERGNE, à 18h05. Mme BOURGEOIS est secrétaire de séance.

1 : Prévisions des effectifs 2022-2023

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
9	5	8	6	5(+1)	10	7	11
22			22			18	

Effectif total de l'école de Maine de Boixe = 22 Effectif total de l'école de Cellettes = 40
Effectif total pour le RPI = 62

Concernant cette année scolaire 2022-2023, peuvent être inscrits en PS en cours d'année, les élèves nés entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2019 inclus. L'école est désormais pour eux obligatoire, ce qui n'est pas le cas des enfants qui ne sont pas dans leur 3^{ème} année, c'est-à-dire dont la date de naissance est postérieure aux dates précédemment notifiées. Ils peuvent être accueillis en maternelle, selon l'effectif de la classe et avec un contrat de scolarisation école-parents. Ce contrat a pour objectif d'adapter le temps scolaire aux vues des besoins psychologiques et affectifs, mais également physiologiques de l'enfant.

Compte tenu du seuil de 24 élèves fixé par l'EN en GS/CP, il n'y a plus que 2 places en TPS. En cas d'arrivée de PS, MS ou GS, ils seraient prioritaires sur les TPS (école obligatoire pour les MS/PS/GS).

A l'école de Cellettes, il est à noter que deux nouveaux élèves sont arrivés depuis la rentrée de la période 4, en CE1 et CE2. Les effectifs à venir restent donc stables.

L'organisation des classes pour l'année 2022-2023 n'est pas encore déterminée. Lorsqu'on en saura plus sur les effectifs (possibilité de rentrée de PS ou autres enfants arrivant sur les 2 communes), il est possible que la répartition des niveaux se trouve modifiée à nouveau. Elle sera évoquée lors du dernier conseil d'école. Nous avons néanmoins d'ores et déjà commencé à réfléchir à de nouvelles modalités de travail, notamment via le décloisonnement beaucoup plus régulier sur les disciplines pour le niveau CE2.

2 : COVID 19

Depuis le début de l'année scolaire, suite à la situation sanitaire et aux directives gouvernementales, le SIVOS et les enseignants ont mis en place une organisation visant à limiter, autant que faire se peut, les brassages entre les classes en particulier à l'école de Cellettes.

Depuis le 14 mars dernier nous sommes repassés au protocole sanitaire de niveau 1. Ce changement signifie pour l'école notamment :

- la fin de l'obligation du port du masque en extérieur et en intérieur pour les élèves de l'école élémentaire et les personnels ;
- la fin des restrictions concernant l'activité physique et sportive ;
- l'allègement des règles de limitation du brassage (par niveau ou groupe de classes plutôt que par classe), notamment pendant les temps de restauration.

A Maine de Boixe les parents n'ont plus à rester derrière la ligne bleue et peuvent à nouveau entrer dans la cour. A Cellettes, les élèves sont donc à nouveau mélangés dans la cour de récréation et pendant les services de restauration, cependant pas de modification à noter pour les tours de bus pour le moment.

3 : Organisation du temps scolaire de la rentrée 2022-2023

L'organisation du temps scolaire reste la même jusqu'à nouvel ordre, en attendant la stabilisation de la situation sanitaire.

Lundi		Mardi		Jeudi		Vendredi	
		APC (Maine de Boixe) 8h20-8h50		APC (Maine de Boixe) 8h20-8h50			
Classe CM 9h-12h	Classe CP-CE 9h10-12h	Classe CM 9h-12h	Classe CP-CE 9h10-12h	Classe CM 9h-12h	Classe CP-CE 9h10-12h	Classe CM 9h-12h	Classe CP-CE 9h10-12h
Pause méridienne 12h-13h30		Pause méridienne 12h-13h30		Pause méridienne 12h-13h30		Pause méridienne 12h-13h30	
Classe CM 13h30-16h30	Classe CP-CE 13h30-16h40	Classe CM 13h30-16h30	Classe CP-CE 13h30-16h40	Classe CM 13h30-16h30	Classe CP-CE 13h30-16h40	Classe CM 13h30-16h30	Classe CP-CE 13h30-16h40
APC (Cellettes) 16h30-17h15	APC (Cellettes) 16h40-17h25	APC (Cellettes) 16h30-17h15	APC (Cellettes) 16h40-17h25	APC (Cellettes) 16h30-17h15	APC (Cellettes) 16h40-17h25		

Les enseignants seraient partisans de conserver ces horaires au moins jusqu'à la fin de l'année en cours. L'arrivée échelonnée, sur Cellettes, permet notamment une meilleure gestion des groupes durant le temps d'accueil.

4 : Le projet des classes (sorties et interventions prévues sur l'année)

Décloisonnement en élémentaire

Le projet de decloisonnement a bel et bien été mis en place sur l'école de Cellettes depuis le mois de novembre dernier :

Mme BOURGEOIS et M. DREANO-LAVERGNE changent de classes les lundis de 14h15 à 15h00 (Ils se déplacent physiquement). Mme BOURGEOIS prend en charge l'ANGLAIS avec les CM1/CM2, tandis que M.DREANO-LAVERGNE prend en charge les SCIENCES avec les CP/CE1/CE2.

Depuis la reprise et l'évolution du protocole sanitaire :

Les CE2 se rendent dans la classe de M.DREANO-LAVERGNE pendant que les CM2 se rendent dans la classe de Mme BOURGEOIS (les jeudis de 10h45 à midi). Il est fait un travail autour de la résolution de problèmes et d'exercices de logique avec les CM1/CE2. C'est aussi l'occasion pour les CE2 de se projeter vers le CM1 et commencer à prendre de nouvelles habitudes de travail avec leurs futurs camarades de classe. Les CM2 qui viennent dans la classe de Mme BOURGEOIS travaillent autour de la lecture-compréhension d'œuvres littéraires mythologiques (les jeudis de 10h45 à midi). Un tutorat est mis en place entre les CM2 et les CE1.

PS/MS/GS

Un mois de mars bien occupé pour la classe de PS/MS/GS, puisque tous les projets y seront abordés.

Premier projet dans le cadre des Arts Visuels et de la Culture : le cinéma. Les élèves ont assisté à la deuxième séance de projection dans le cadre du dispositif « Mon premier ciné ». Nous avons donc pu voir le film « LA PETITE TAUPE » le mardi 15 mars au cinéma Le Family. Premier étayage : un travail de langage ayant pour support des images tirées des 3 courts métrages visionnés le matin, a permis de se souvenir des films et d'évoquer la problématique de chacun. D'autres travaux portant sur la discrimination visuelle et l'écrit suivront.

Deuxième projet dans le domaine de l'Art Visuel et de la motricité fine : la poterie. Mme Robin, potière à Barro, est venue travailler avec nous durant 3 séances. Ces séances ont eu lieu le jeudi 3 mars, le lundi 7 mars et le jeudi 10 mars. Nous avons choisi avec Mme Robin, de travailler sur le thème de la mer et de ses animaux, thème repris en classe par les PS avec une exploitation de l'album « Petit poisson blanc ». L'attention et la motivation dans cette activité sont très différentes d'un groupe à l'autre. Un grand besoin de pratiquer le modelage et de travailler avec les mains a été perçu par Mme Robin. Nous réinvestirons donc les gestes découverts lors de ces séances, dans les activités pâte à modeler en classe. Je récupérerai très prochainement les productions de terre des élèves, afin qu'ils puissent les ramener chez eux.

Troisième projet dans le domaine du sport et de la découverte du monde : l'équitation. 7 parents et un intervenant formé lors du premier cycle poney, se sont portés volontaires pour accompagner les élèves de PS/MS/GS lors de ce cycle équitation qui comportera 6 séances : les jeudis 31 mars, 7 avril, 14 avril, 5 mai 12 mai et 19 mai. Nous tenions à les remercier car leur présence est indispensable pour réaliser ce projet. Ils ont tous été formés à ce type d'encadrement le lundi 7 mars, au poney club de Saint-Front, en présence de la monitrice d'équitation, Mme Jouannet et de la conseillère pédagogique sport, Mme Robin.

Les séances s'organiseront sur 2 temps avec un temps de monte animé par la monitrice, et un autre de découverte de l'univers du cheval, qui sera mené par l'enseignante. La classe sera divisée en 2 groupes et participera alternativement à ces 2 activités. La monte se fera sur un poney attribué à 2 enfants. Ils seront successivement cavalier et piéton. Chaque poney sera également accompagné d'un adulte qui aura à charge d'assurer la sécurité mais également de relayer la parole de la monitrice, afin que les consignes et informations soient entendues de tous.

Lors de la dernière séance du 19 mai et si le temps le permet, nous devrions clore ce cycle avec un pique-nique sur le site du poney club, auprès des poneys.

CP/CE1/CE2

Premier projet : Le Cirque

Dans le cadre du prêt de matériel de sport « cirque » par le PETR du pays Ruffécois. Un projet cirque s'est alors mis en place dans la classe en arts, littérature, eps... Nous avons également pu rencontrer et échanger avec un artiste du Cirque de Soleil sur glace.

Deuxième projet : Les Jeux Olympiques.

Les élèves ont pu découvrir l'univers des jeux olympiques et notamment ceux qui se déroulent l'hiver. Nous avons étudié leur origine, le drapeau ainsi que les disciplines qui y sont pratiquées. Les élèves ont ensuite préparé par petit groupe, un petit exposé afin de présenter une discipline olympique hivernale à leurs camarades. Dans le cadre de séances d'EPS, nous avons également adapté le biathlon afin de le pratiquer dans la cour en alternant épreuve de course et de tir à l'arc.

Troisième projet : Ecole et Cinéma

Nous avons pu assister à la deuxième projection du film « Le cerf-volant du bout du monde », le vendredi 4 mars. Un visionnage a été fait en classe du « Château ambulant » en lien avec le thème d'école et cinéma.

Comme chaque année, les élèves de CP ont été évalués en français et en mathématiques. Ces évaluations à caractère national, se sont déroulées du 7 au 18 mars.

CM1/CM2

Premier projet : La démarche scientifique (en attente)

Nous avons pour ambition de mener un projet autour de la démarche scientifique en cycle 3 avec l'INSPE d'Angoulême et le Pôle Mendes France afin de sensibiliser les élèves aux sciences et au travail de recherche. Ce projet était pour le moment en attente, du fait de la situation sanitaire et des contraintes liées. Il va être relancé, en espérant pouvoir le démarrer ou l'enclencher en fin d'année afin de l'envisager de façon plus globale pour l'année prochaine. Je suis toujours en contact avec un animateur formé et diplômé qui viendrait encadrer des ateliers scientifiques, et permettre de développer encore davantage la curiosité et l'envie d'essayer, d'expérimenter, de recommencer, de valider ou invalider des hypothèses : la démarche scientifique.

Deuxième projet : « L'univers de TIM BURTON »

S'appuyant sur le projet Ecole et Cinéma mené avec le Cinéma de Ruffec – Le Family, et Guillaume PETIT l'animateur

(3 séances par an – deuxième séance 10 mars), dont la programmation comprend un film du réalisateur Tim Burton, nous avons débuté un projet en Arts Visuels et plastiques autour de ce personnage et réalisateur emblématique du cinéma. Un travail mené autour de l'univers cinématographique et graphique, autour de l'étude de séquences de films, travail en arts plastiques autour des méthodes graphiques et de l'utilisation de différents outils (pastels, fusains, peintures, encres, ...) et de différentes techniques (perspectives, pointillisme, ...) pour explorer et expérimenter une nouvelle fois toutes les possibilités et développer la créativité. L'idée est de s'appuyer sur ce projet pour faire vivre les apprentissages dans la classe par la transversalité des enseignements. Cela s'appuie sur la pédagogie de projet visant à donner du sens aux apprentissages en les incluant dans un projet de classe global.

Troisième projet : La nutrition à la cantine

C'est un travail qui est mené en coopération avec le personnel municipal de la cantine : Françoise VIDAUD et Mélanie RODRIGUES. L'objectif est d'impliquer les élèves dans la confection de menus sur la semaine en prenant en compte : les contraintes nutritionnelles obligatoires en restauration collective scolaire, tout en donnant du sens aux apprentissages en s'appuyant sur les programmes officiels de l'Education Nationale.

C'est un projet qui a débuté en février et qui est mené par M.DREANO-LAVERGNE avec les CP/CE1/CE2 en discipline QLM (Questionner Le Monde). Cinq menus ont déjà été proposés pour validation à la diététicienne. Après un retour, courant de la semaine prochaine, ces derniers seront modifiés par les élèves de la classe, retravaillés, pour ensuite être à nouveau proposés et peut être définitivement validés par Françoise VIDAUD, Mélanie RODRIGUES, et Mademoiselle MANANT, la diététicienne. Ces menus seront finalement intégrés lors de la dernière période d'école de l'année en cours.

Lien Ecole-Collège

Nous sommes encore dans l'attente d'une date définitive mais les élèves de CM2 se rendront, fin avril ou début mai, au collège de Mansle. L'objectif est de passer la journée sur place, d'assister à des cours avec des élèves de sixièmes, dans les conditions réelles de classe, de manger sur place, puis d'avoir des échanges avec les enseignants et le principal du collège, Monsieur GAURICHON. L'occasion pour les élèves de CM2, de se familiariser avec le lieu, de se rassurer aussi afin d'appréhender au mieux la suite de leur scolarité au collège.

Pour finir, M.DREANO-LAVERGNE rappelle que l'ensemble des élèves de l'école de Cellettes a pu se rendre au théâtre de la Canopé à Ruffec, le vendredi 17 décembre dernier. Dans le cadre du projet autour du cirque, c'était une volonté commune de donner accès GRATUITEMENT à cette sortie à l'ensemble des élèves de l'école. Cela a été rendu possible grâce : au financement du spectacle par la Communauté De Commune « Cœur de Charente », et au financement du transport en car par l'Association des Parents d'Elèves. L'accès à la culture est une des priorités actuelles de l'école et M.DREANO-LAVERGNE est ravi de pouvoir compter sur des partenaires de cette qualité pour la promouvoir. Nous aimerions de ce fait prévoir une autre sortie avec toute l'école en fin d'année scolaire.

5 : La coopérative scolaire du RPI et l'Association des Parents d'Elèves

Mme PICHON présente les dépenses du RPI :

- 82€ ont été dépensés pour l'école de Cellettes pour payer les sorties au cinéma des 2 classes
Cet argent a été par la suite remis sur le compte grâce à la participation de toutes les familles.
 - 36€ ont été dépensés pour l'école du Maine de Boixe qui est également allée au cinéma.
Une participation de 1€ a été demandée à chaque famille et non pas 2€ pour couvrir la totalité du coût de l'entrée, car la subvention attribuée par la Communauté de communes Cœur de Charente sera consacrée à la dépense des 3 sorties au cinéma de cette classe (pour rappel, cette subvention est de 5€ par élève). Donc ont été remis 18€ sur le compte de la coopérative.
 - 15€ ont été versés par une famille pour sa contribution à la coopérative
- Nous avons donc sur le compte de la coopérative 453€34.

APE : Mme COTAYA ne re prolongera pas son engagement à la présidence de l'APE, ainsi que la vice-présidente Mme AYRAULT. Des ventes se sont faites depuis le début de l'année. Plus rien ne se fera par manque de parents volontaires. Il y a officiellement 6 parents dans l'APE à l'heure actuelle, principalement 3 à gérer les actions en cours, mais ce travail devient trop laborieux à faire en si petit nombre. Sur environ 50 familles sur le RPI, 3 parents volontaires seulement ; trop d'efforts et de fatigue menant à une surcharge de travail ne permettant plus de vivre sereinement cet engagement dans l'APE. Les futures actions à venir sont donc annulées. Pas de kermesse de prévue pour le moment si pas de parents volontaires. L'Assemblée Générale sera faite avant la fin de l'année scolaire pour élire un nouveau bureau si des parents se proposent.

M.DREANO-LAVERGNE tient à souligner et à insister sur le fait que si l'APE n'existe plus l'année prochaine, il faut être très conscient que très peu de projets seront possibles. L'APE permet d'aider l'école à financer des actions, en donnant l'opportunité aux familles d'y accéder à moindre coût, voire gratuitement. C'est un objectif prioritaire du RPI ; objectif inatteignable sans l'appui et le soutien de l'Association des Parents d'Elèves. L'équipe enseignante entend donc l'urgence de la situation, pour les écoles du RPI, ses familles et ses élèves, et propose de faire passer un mot rédigé par l'APE afin d'alerter une nouvelle fois sur cette situation très préoccupante.

6 : Sécurité à l'école

Comme chaque année, les élèves doivent participer à des exercices de sécurité PPMS et incendie. Dans chaque école, au cours du début d'année scolaire, les élèves ainsi que tout le personnel de l'école, ont déjà effectué un exercice d'alerte incendie ainsi qu'un exercice de mise en sécurité PPMS Alerte/Intrusion.

A l'école de Cellettes le deuxième exercice incendie a été réalisé le 07 février et l'exercice de PPMS Risque Majeur/Confinement a été effectué le 07 mars 2022. Les familles ont été informées du bon déroulement de ces exercices par une information via le cahier de liaison le soir même.

A l'école du Maine de Boixe, l'exercice incendie a été effectué le 8 mars 2022. Cet exercice s'est parfaitement déroulé.

Une troisième série d'exercices sera effectuée avant la fin de l'année. Cette fois-ci, aucun membre du personnel scolaire ne sera au courant du jour ou de l'heure de ses exercices. Pour rappel : l'objectif de ces exercices est **d'apprendre ou se rappeler la bonne attitude à adopter en cas de danger en reconnaissant les signaux sonores.**

7 : Travaux

Cellettes

Fait :

- Peinture dans les toilettes, le réfectoire
- Petit réfrigérateur en salle des maitres pour stocker des sacs réfrigérants et de quoi soigner les élèves sans avoir besoin d'accéder à la cuisine.

Maine de Boixe

Souhaité :

- L'installation du vidéoprojecteur dans la classe permettrait de faciliter son utilisation et serait d'une grande utilité dans les apprentissages des élèves.

8 : Remerciements

Un grand merci à l'APE (et ses bénévoles) pour le financement des projets poterie et poney ainsi que pour le transport pour la sortie au théâtre de Ruffec. Merci également pour l'achat de jeux de cour qui seront réceptionnés d'ici peu ainsi que pour leurs actions tout au long de l'année pour l'école.

Nous remercions également le SIVOS de prendre en charge le transport des élèves lors des sorties cinéma et celles pour le cycle équitation. Ces sorties sont des occasions d'apprendre autrement et permettent aussi de donner du sens aux apprentissages de classe.

Merci également aux agents communaux pour leur disponibilité et leur réactivité.

Le président lève la séance à 19h20.

Le Président

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE CELLETES' around the top edge and '27093' at the bottom. The signature is a stylized, cursive name.

La secrétaire